

Le Conseil Municipal s'est réuni le 27 juin 2014 à 20h30. Le Maire et tous les conseillers étaient présents excepté Mme Lucie Chappe, M. Didier Raoul et M. Jacques Barraud excusés. M. Didier Raoul ayant donné pouvoir à M. Pascal Gibelin.

Présentation projet : « Cités Auvergnates de caractère » 4ème génération :

M. Le Maire a présenté les différentes opérations faites dans le cadre des Cités Auvergnates de Caractère au cours des années précédentes.

La mairie envisage de présenter dans le cadre de cette opération, de refaire sur 3 ou 4 ans, le haut du Vallat, la Place des Anciens Combattants, la Place aux Sabots et la Bonnale en prenant en compte la signalétique.

Les dossiers de demande de subventions seront déposés à l'automne, une commission communale sera mise en place.

M. Philippe Gilibert a présenté différents types de signalétiques en faisant le tour de ce qui est conseillé et ce qui existe actuellement dans Blesle. Le projet nous amènera vers une signalétique plus complète et uniforme.

Ces opérations sont subventionnées à hauteur de 40 % par la Région, 15 % par le Département, des fonds européens et de la DETR.

Travaux Gymnase et Achat matériel

Lors de la dernière tempête, une plaque de la verrière du gymnase a été endommagée. D'autres plaques sont aussi détériorées, toutes seront donc remplacées.

Seuls les Ets Brassier de Clermont Ferrand ont fait un devis pour 8898,00 € TTC. L'assurance prendra 6673,50 € en charge.

Les sanitaires du gymnase seront aussi rénovés (carrelage, peinture). Ces travaux pourront être réalisés pendant l'hiver par les employés municipaux.

Il est aussi prévu de remplacer 40 chaises et 10 tables qui sont maintenant assez vétustes.

Restauration orgue de l'église

Mme Jeanne Marie Pothier a présenté le devis remis par M. Chabanon pour la réflexion du meuble et de la rambarde de l'orgue ainsi que le traitement du bois. Il s'élève à 2100,00 TTC qui seront subventionnés à 50% par l'Etat et 40% par le Conseil Général.

Le Conseil Municipal décide d'engager cette dépense.

Mme Jacqueline Chevallet en profite pour demander ou en est le projet de la rampe permettant de faciliter le passage des marches pour l'accès à l'église. La recherche de solution est en cours.

Demandes de subventions

M. Le Maire a présenté la demande de participation aux frais de fonctionnement qui est facturée par la mairie de Massiac pour la scolarisation d'un élève de Blesle dans l'école de Massiac. Celle-ci passe de 400,00 € par élève à 450,00 €. Le CM accepte de verser cette participation.

Le Conseil Municipal accorde une subvention pour une façade de 72 m² donc un montant de 720,00 €

Le CM se prononce aussi en faveur de la demande de subvention de l'amicale des pompiers de Blesle pour créer un espace de détente avec du matériel de sport. La demande porte sur la mise à disposition d'une salle et le financement pour l'acquisition du matériel pour environ 1200,00 €. La salle sera la salle des jeunes qui n'a aujourd'hui plus cette fonctionnalité et qui est à proximité immédiate de la caserne. Cette salle sera remise en état et une subvention de 150,00 € sera versée par la Mairie pour une participation à l'achat du matériel.

Répartition du Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communale (FPIC)

M. Le Maire a informé le Conseil Municipal que le fond de péréquation est laissé en totalité à la communauté de communes de Blesle suite à la décision du conseil communautaire.

Droit préemption

Le bien cadastré G 553 et les 10 terrains vendus avec, sont laissés libres à la vente.
Le bien cadastré G106 est laissé libre à la vente.

Questions diverses

Le transport des élèves de l'école primaire à la piscine et à leur voyage en vallée de Sianne a donné lieu à une facturation qui a été mise à l'entête de l'école primaire. Le Conseil Municipal avait décidé de les prendre en charge. Une délibération est donc prise en faveur du règlement des factures pour un montant total de 1795,00 € TTC.

Les travaux de voirie suite à l'enfouissement des réseaux à Chadecol ont fait l'objet d'une demande de devis. Trois entreprises ont été consultées. Le Conseil Municipal décide de retenir l'entreprise CYMARO pour ces travaux

La commission des chemins s'est réunie et a décidé que les entreprises seront consultées pour la réfection des chemins les plus accidentés.

La Poste propose de faire faire des enveloppes pré-timbrées personnalisées. La Mairie doit s'engager d'en acheter 300 sur les 1000 enveloppes imprimées. Le tarif net est de 80,00 pour 100 enveloppes. Le Conseil Municipal s'engage sur l'achat des 300 enveloppes.

Une demande d'autorisation de terrasse est arrivée en mairie. Le Conseil accepte de donner l'autorisation pour un an renouvelable 2 fois comme d'habitude.

Les Associations Ciné Cavale, les apéros musique et l'association des producteurs et artisans du pays de Blesle-Massiac ont fait la demande d'autorisation pour le 11 juillet 2014 pour organiser un marché de pays, un concert et une projection cinématographique. Le Conseil Municipal décide de donner cette autorisation en proposant de faire le concert à la Halle.

L'association des Maires de France a proposé une motion de soutien pour alerter les pouvoirs publics sur la baisse massive des dotations de l'Etat. La motion de soutien sera signée par la mairie suite à 8 voix pour et 4 abstentions.

Le Conseil Municipal se prononce en faveur de l'acquisition du matériel nécessaire pour accepter les règlements par carte bancaire au camping. Une consultation est faite pour avoir un devis de location ou d'achat de ce matériel.